

Mme Dominique Voynet au Maroc défend un développement durable et intégré.

Mme Dominique Voynet, ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, a effectué du 9 au 11 septembre une visite au Maroc à l'invitation de son homologue marocain, Mohamed El Yazghi, au cours de laquelle a été mis l'accent sur le développement durable et intégré de l'économie et de l'environnement dans la politique d'aménagement du territoire.

"L'aménagement du territoire en 1998, ce n'est pas seulement tracer des points sur des cartes pour y mettre des équipements", a déclaré la ministre lors d'une conférence de presse à l'aéroport de Casablanca. "Il faut que soit prise en considération de façon intégrée la dimension économique, environnementale et la dimension "éducation" qui est indispensable au succès de cette politique", a-t-elle poursuivi.

Mme Voynet, qui s'est longuement entretenue avec M. El Yazghi et les trois secrétaires d'Etat délégués auprès de celui-ci, a remarqué la conjonction entre deux majorités de gauche et de centre-gauche en France et au Maroc. "Cette visite est un symbole", a-t-elle expliqué. Elle matérialise le "soutien du gouvernement français à l'égard du gouvernement marocain".

Au cours de sa visite, Mme Voynet s'est également entretenue avec le Premier ministre marocain, M. Abderrahmane Youssoufi, ainsi qu'avec M. André Azoulay, conseiller de S.M. Hassan II.

Défendant les projets de coopération décentralisée, Mme Voynet a estimé que "les projets somptuaires, destinés à montrer la puissance du pays donateur" étaient dépassés. Pour la ministre, "nous sommes aujourd'hui dans des échanges fins, sur le terrain, permettant d'utiliser de façon efficiente l'argent pour répondre aux besoins de la population."

Une rencontre de Mme Voynet avec des représentants de diverses organisations non-gouvernementales s'est tenue jeudi matin dans les locaux de l'Ambassade de France à Rabat. Mme Voynet a ainsi pu prendre connaissance des difficultés et des attentes de ces organisations en proie de la société civile, notamment en matière de coopération décentralisée.

Remarquant que son passé de militante associative la faisait incliner naturellement auprès de la défense des intérêts de la société civile, Mme Voynet a souligné le rôle structurant de ces structures associatives sur la construction d'un état démocratique. "Le fait qu'une association obtienne le statut de personnalité juridique est une première étape" a-t-elle soutenu.

Mme Voynet a pu également découvrir des infrastructures d'équipement du Maroc, avec la station de pompage et de traitement de l'Office national de l'eau potable (ONEP) de Rabat-Souissi, qui alimente l'ensemble des villes côtières de la plaine atlantique, de Kénitra à Safi.

Interrogée sur l'eau et l'assainissement, Mme Voynet a remarqué que la construction d'un système centralisé d'assainissement dans le pays représentait des sommes colossales, et qu'au bout de 70 ans d'équipement, la France n'en était pas encore totalement dotée. La ministre s'est déclarée plutôt favorable à des systèmes d'assainissement individuels dans les campagnes.

Le deuxième jour de la visite de Mme Voynet a été entièrement consacré à la visite de la ville de Nador, sur la côte méditerranéenne. Accueillie sur place par le gouverneur de la Province, M. Mohamed Aouad, elle s'est vu expliquer les enjeux et les difficultés du développement des provinces du Nord, pour le développement desquelles la France s'est considérablement impliquée.

Cette région, enclavée et économiquement fragile, a été pendant longtemps le théâtre d'une émigration massive de ses habitants, qui contribuent encore aujourd'hui de leur pays d'accueil à la soutenir financièrement. "Nous ne voulons pas que les relations entre la France et la région du Nord du Maroc se limite à l'arrivée des capitaux des émigrés dans les banques marocaines et à celle du cannabis dans les banlieues françaises", a expliqué la ministre, plaidant pour un codéveloppement intégré et respectueux des populations.

"Nous avons souhaité montrer que toutes les dimensions de l'action du ministère de l'Aménagement du territoire vont bien ensemble. On ne peut pas traiter sectoriellement les problèmes", a ajouté Mme Voynet, qui était accompagnée lors de ce séjour par le directeur de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), M. Jean-Louis Guigou.

En réponse enfin aux demandes de M. El Yazghi pour une aide de la France à l'obtention d'une reconversion de la dette marocaine en investissements de la part de ses partenaires de l'Union européenne, Mme Voynet a promis de relayer cette demande auprès du Premier ministre, M. Lionel Jospin.

"La reconversion de la dette dans des projets de développement durable est évidemment une piste. Je ne suis pas en mesure de prendre le moindre engagement, mais c'est une piste sur laquelle travaille le gouvernement marocain et je pense qu'il aura l'écoute du gouvernement français", a-t-elle conclu.

tqr/spic